

Conseil Syndical du 15 juin 2022

Ordre du jour dans la convocation en annexe.

Présents : Claude LANCRENON, Bernard LELEU, Françoise ABSOLU, Stéphanie RAMETTE, Gerard DENIS, Guy TOUCHARD, Sébastien FOURAGE, Raphaël RAMETTE.

Absents excusés : Olivier NIOCHE, Jean Paul IMBAULT, Denis FOURNIER, Michel KLINGEMANN, Michel LECLERCQ, Didier CHATELLIER (Pouvoir à Claude LANCRENON), Fernand GOURLOT (pouvoir à Gerard DENIS), Jean Claude BENNERY (pouvoir à Guy TOUCHARD), Jérôme RICOU (pouvoir à Claude LANCRENON), Philippe BALIN (pouvoir à Bernard LELEU), Jack NIOCHE (pouvoir à Guy TOUCHARD).

Participants à titre consultatif : Hugo LEPETIT (permanent de l'ASRL), Sylvain PINAULT (permanent de l'ASRL).

Claude LANCRENON en tant que président ouvre la séance à 18h30.

Approbation du compte rendu du conseil syndical du 22 mars 2022

Un syndic demande que soit rajouté la notion de berges privées dans le point : « Retour sur la CLE et la clôture des Assises de la rivière Loiret ». En effet de nombreuses zones du projet portent sur des berges privées.

Le compte rendu est approuvé avec la modification à l'unanimité des présents et représentés.

Election du président.

Un seul candidat : Claude LACRENON, président actuel.

Le président est réélu à l'unanimité des présents et représentés.

Election du vice-président.

Un seul candidat : Bernard LELEU, vice-président actuel.

Le vice-président est réélu à l'unanimité des présents et représentés.

Echanges suite à l'assemblée générale

- Plusieurs syndics indiquent que l'horaire choisie pour l'assemblée était trop tôt pour que les personnes qui travaillent puisse y participer. Il faudrait donc décaler la prochaine assemblée à 19h.
- Une réunion est prévue avec la ville d'Olivet afin d'échanger sur le curage des bancs de sable présent à la confluence du Dhuy ainsi que du faucardage 2022.
- L'investissement prévu dans du matériel de mesure va démarrer le mois prochain avec l'achat d'un capteur de niveau et d'un capteur de vitesse qui seront placés au pont Bouchet.
- Le président exprime son souhait de renforcer la vigilance de l'ASRL par rapport aux raccordements d'évacuations d'eaux usés mal raccordés ou illégaux, il souhaite que cette question soit une priorité pour les années à venir.

Claude LANCRENON clôture la séance à 19h45.

Le président de séance
Claude LANCRENON

Le secrétaire de séance
Hugo LEPETIT



Secrétariat :
336 allée Sainte Croix
45160 OLIVET

☎ 02 38 66 47 44

contact@asrl.fr

www.asrl.fr

Le 31/05/2022

Mesdames et Messieurs les syndics

CONVOCATION REUNION du CONSEIL SYNDICAL

Mesdames, Messieurs, Syndics de l'ASRL,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister au conseil syndical de l'ASRL qui se tiendra

**Au Secrétariat de l'ASRL,
336 allée Sainte Croix à Olivet.
Le mardi 14 juin 2022 à 18 : 30.**

En cas d'empêchement, merci de retourner au secrétariat le pouvoir ci-joint, au bénéfice du Syndic de votre choix.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte rendu du conseil syndical du 22 mars 2022**
- **Election du président et du vice-président**
- **Echanges suite à l'assemblée générale**

Le président,
Claude LANCRENON